

# PROVENÇAL A L'UNIVERSITÉ (AIX) 2020-2021

Tous les cours sont assurés par Emmanuel Desiles (desiles.emmanuel@gmail.com)

## **1er SEMESTRE**

### **PROVENÇAL : initiation 1 (HPR1Z01)** (jeudi 16h30–19h salle C223 )

Ce cours s'adresse aux grands débutants, n'ayant jamais étudié le provençal. Les bases de la langue y sont inculquées ainsi que les premiers rudiments de littérature. Le niveau requis à la fin du semestre est A1 (communiquer de façon simple, parler de soi, des autres, employer des expressions familières et quotidiennes, poser des questions générales et simples...)

### **PROVENÇAL : intermédiaire 1 (HPR1Z03)** (mardi 16h30-19h salle C223)

Ce cours s'adresse aux étudiants qui ont déjà étudié le provençal dans leurs parcours scolaires, même en simple « option facultative » - et *a fortiori* en LV2 ou en LV3 au baccalauréat. Il s'adresse également aux étudiants ayant déjà validé les UE « Provençal : initiation 1 » et « Provençal : initiation 2 ». Après une rapide révision des bases de la langue ainsi que des premiers rudiments de littérature provençale, un approfondissement linguistique et littéraire est opéré. Le niveau requis à la fin du semestre est A2+ (communiquer assez aisément, parler de l'entourage, utiliser des expressions typiques, décrire une situation, un document visuel...)

### **PROVENÇAL : continuant 1 (HPR1Z05)** (mercredi 16h30-19h salle C223)

Ce cours prolonge (avec rattrapage, si besoin) les enseignements de provençal « initiation » et « intermédiaire » et vise à consolider le niveau B1 (compréhension de conversations familières et de textes simples, expression orale et écrite correspondant à des expériences personnelles, etc.). Le niveau requis à la fin du semestre est B1+.

### **Culture et littérature provençales (HPR1Z07)** (vendredi 8h-11h salle C223)

Ce cours propose un tour d'horizon des principaux domaines de la culture provençale, autant au niveau de la littérature (du Moyen Âge à la création du XXIème siècle), que de l'histoire (de l'Antiquité à l'époque contemporaine), que de l'ethnologie (traditions de Noël,...), que de la géographie (la Camargue, les Alpilles...), etc. Le but de cette UE est de faire acquérir à l'étudiant une connaissance solide et minimale des enjeux anthropologiques, historiques, littéraires et culturels de la Provence.

## **2ème SEMESTRE**

### **PROVENÇAL : initiation 2 (HPR2Z02)** (jeudi 16h30–19h salle C223)

Ce cours est la suite du « Provençal : initiation 1 ». Les bases de la langue y sont approfondies ainsi que l'initiation à la littérature. Le niveau requis à la fin du semestre est A2 (comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées, communiquer lors de tâches simples et habituelles, décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat...)

### **PROVENÇAL : intermédiaire 2 (HPR2Z04)** (mardi 16h30-19h salle C223)

Ce cours est la suite du « Provençal : intermédiaire 1 ». Les bases de la grammaire s'y voient complétées et l'étude de la littérature est plus poussée. Le niveau requis à la fin du semestre est B1 (comprendre des choses familières dans le travail, l'établissement universitaire, dans les loisirs, pouvoir se débrouiller dans des situations communicationnelles, produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans des domaines d'intérêt, raconter une expérience, un rêve, décrire un espoir, exposer un projet...)

### **PROVENÇAL : continuant 2 (HPR2Z06)** (mercredi 16h30-19h salle C223)

Ce cours vise (avec rattrapage, si besoin) l'accès au niveau B2, et s'attachera donc à développer, dans les domaines de l'oral et de l'écrit, une communication et une compréhension plus étoffées, grâce à l'élargissement des connaissances grammaticales et lexicales. Des textes littéraires et des documents relatifs à des traits de civilisation serviront de supports à l'enseignement.

**TOUS LES ÉTUDIANTS SONT INVITÉS À ASSISTER AU TUTORAT (facultatif) DE PROVENÇAL, AFIN DE PRATIQUER LA LANGUE ET APPROFONDIR LEURS CONNAISSANCES. CE TUTORAT SE DÉROULE TOUS LES MERCREDIS DE 15h30 à 16h30 SUR LE SITE DU CFAL (1er étage).**

### **RAPPELS :**

- Le provençal relève du département de Lettres.
- Les 6 UE de langue provençale (d'initiation 1 à continuant 2) comptent pour 3 crédits chacune. Elles peuvent être prises comme option, ou comme Langue Vivante Étrangère (LVE) dans le cadre de l'offre LANSAD pour les licences LLCER, mais aussi pour les autres licences sur présentation du livret scolaire et du relevé de bac (afin de vérifier que l'étudiant a déjà obtenu le niveau B2 à une langue en lycée).
- L'UE HPR1Z07 « Culture et littérature provençales » est une UE de « civilisation » et compte pour 6 crédits.